

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**MAIRIE DE SAINT PAUL LA COSTE**

**COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 NOVEMBRE 2020**

**Personnes présentes : Adrien Chapon, Edith Glardon, Christian Foulc, Nathalie Pichon, Jean-Pierre Marca, Tristan Breem, Bastien Roquier, Philippe Boulze, Frédéric Sylvain, Pristina Séguier et Muriel Roudil.**

**Secrétaire de Séance : Muriel Roudil**

**Ordre du jour :**

**Délibérations à prendre :**

- 1 - Changer l'identité du délégué représentant la Commune de Saint Paul La Coste à Alès agglomération
- 2 - Demander (relance) le conventionnement avec Alès aggro pour la gestion des demandes de permis de construire et la gestion des documents d'urbanisme
- 3 - Positionner la Commune de Saint Paul La Coste sur le PLU (2008) par rapport au transfert du PLU à l'intercommunalité (PLUI)
- 4 - Accorder aux communes sinistrées en raison des inondations de septembre 2020 une aide de 500 € (*cette aide a déjà fait l'objet d'une délibération au sein du conseil municipal précédent mais aucune délibération écrite n'a été faite à ce jour*)
- 5 - Répondre à la requête faite par le locataire des "Terrasses de Saint Paul" concernant la réduction ou la suppression du loyer en cette période de pandémie COVID19
- 6 - Constituer un groupe de travail sur la future reconduction du bail concernant les "terrasses de Saint Paul" en avril 2022, notamment en réponse à la demande du locataire (*concernant de*

*nouveaux projets à moyen ou long terme et d'éventuels investissements de sa part pour la production de nouvelles prestations.*

7 - Créer un nouveau cadre d'emploi de Catégorie B pour le recrutement du ou de la futur(e) secrétaire de mairie.

8 - Délibérer sur le maintien de la totalité de la prime annuelle RIFSEEP pour l'adjoint technique territorial titulaire.

9 - Délibérer sur l'octroi au 1er Adjoint chargé des finances, d'une délégation de signature du maire pour l'obtention d'un certificat de signature électronique destiné au transfert de documents officiels de la mairie de Saint Paul La Coste à la Préfecture (l'actuel certificat de signature est au nom de Katy Erdelyi).

#### **Arrêté municipal à prendre :**

Délégation au Président d'Alès Agglomération des pouvoirs spéciaux de police du maire

#### **Informations diverses :**

- Pose de cinq compteurs LINKY au nom de la mairie de Saint Paul La Coste
- Demande formulée par les Administrés : comment se positionne la mairie concernant l'installation des compteurs LINKY ?
- Proposition de mise en place d'un défibrillateur (Maryline Contal)
- Nouvelles adresses mails "officielles" mairie et élus
- Nouveau site internet de la Commune de Saint Paul La Coste
- Prolongation du temps partiel (60% soit 20h/semaine) thérapeutique de David Roudil, adjoint technique territorial à compter du 28/11/2020 (3 mois)
- Congés annuels de Katy Erdelyi, adjoint administratif
- Déclaration officielle (visa de la préfecture) de la vacance du poste occupé par Katy Erdelyi, adjoint administratif.

- Journal municipal de décembre 2020

- Cadeaux aux enfants et colis aux personnes de plus 65 ans.

- Problème concernant la prolifération des sangliers (plainte d'un Administré). Présence de nids de frelons asiatiques.

Monsieur le maire ouvre la séance à 18h17

## **DELIBERATIONS**

### **1 - Changer l'identité du délégué représentant la Commune de Saint Paul La Coste à Alès Agglomération**

M Christian Foulc avait reçu une délégation afin de représenter la commune auprès d'Alès Agglomération. En raison de son activité professionnelle au sein de la Commune d'Alès, il se voit dans l'impossibilité légale d'honorer cette délégation. Il convient donc d'attribuer cette délégation à un autre membre du conseil municipal.

### **2 - Demander (relance) le conventionnement avec Alès Agglomération pour la gestion des demandes de permis de construire et la gestion des documents d'urbanisme**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la reconduction de la convention avec Alès Agglomération pour la gestion des demandes de permis de construire et la gestion des documents d'urbanisme.

### **3 - Positionner la Commune de Saint Paul La Coste sur le PLU (2008) par rapport au transfert du PLU à l'intercommunalité (PLUI)**

Si aucune délibération n'est prise, notre PLU basculera d'office à l'intercommunalité et la commune ne sera plus maître d'oeuvre.

Le conseil municipal décide de conserver la gestion du PLU au sein de la commune à l'unanimité.

### **4 - Accorder aux communes sinistrées en raison des inondations du 19 septembre 2020 une aide de 500 € (cette aide a déjà fait l'objet d'une délibération au sein du conseil municipal précédent mais aucune délibération écrite n'a été faite à ce jour)**

Le Maire propose à l'assemblée délibérante d'adresser à l'AMR30 (Association des Maires Ruraux du Gard) un soutien financier de cinq cent euros (500 €) pour exprimer la solidarité de la commune de Saint Paul Lacoste à l'égard des communes sinistrées.

Une aide de 500€ accordée aux communes sinistrées en raison des inondations de septembre 2020 a été votée à l'unanimité.

#### **5 - Répondre à la requête faite par le locataire des "Terrasses de Saint Paul" concernant la réduction ou la suppression du loyer en cette période de pandémie COVID19**

Le locataire des Terrasses de St Paul demande une annulation ou une réduction de son loyer compte tenu de son absence d'activité durant la période du deuxième confinement du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 20 janvier 2021.

Il est vrai que l'ouverture du restaurant les week-end pour la vente des plats à emporter ne lui permet pas de rentabiliser son activité.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de lui accorder une suppression du loyer afférent au seul bail « restauration » actuel pour la période du 01/11/2020 au 20/01/2021, période officielle de confinement.

#### **6 - Constituer un groupe de travail sur la future reconduction du bail concernant les "Terrasses de Saint Paul" en avril 2022, notamment en réponse à la demande du locataire concernant de nouveaux projets à moyen ou long terme et d'éventuels investissements de sa part pour la production de nouvelles prestations.**

Ce groupe devra faire un travail de réflexion sur la nature, l'objet et les modalités de l'utilisation du bâtiment communal (ancienne école et logement) et sur les conséquences en matière humaine, financière et économique.

Tous les membres du conseil se proposent pour participer à ce groupe de travail dont la première réunion interviendra très prochainement.

#### **7 - Créer un nouveau cadre d'emploi de Catégorie B pour le recrutement du ou de la futur(e) secrétaire de mairie.**

Suite à la vacance officielle du poste d'adjoint administratif le 05/01/2021, le maire et le 1er Adjoint expliquent la nécessité de créer un emploi de rédacteur territorial, catégorie B, grade 1, en raison de :

- l'absence d'emploi de catégorie B, filière administrative dans le tableau des emplois de la commune
- la nécessité de pouvoir recruter sur cet emploi un agent catégorie B capable de travailler en totale autonomie et ayant les compétences spécifiques à la gestion administrative et financière de la Commune.

La suppression éventuelle de l'emploi d'adjoint administratif vacant fera l'objet d'un vote d'un conseil municipal et de l'avis de la Commission Administrative Paritaire, après la confirmation du nouveau recrutement (période d'essai).

La décision de la création de cet emploi est adoptée à l'unanimité.

## **8 - Délibérer sur le maintien de la totalité de la prime annuelle RIFSEEP pour l'adjoint technique territorial titulaire.**

La prime annuelle RIFSEEP dont bénéficie Mr David Roudil annuellement, est versée en fonction du salaire réel perçu par le salarié tout au long de l'année.

L'adjoint technique territorial ayant été rémunéré, pour raison de maladie, 9,5 mois à plein temps sur 2020, cette prime devrait être accordée selon le ratio 9,5/12 mois.

Toutefois, depuis le mois de septembre, en raison de sa nouvelle fiche de poste d'encadrement de deux agents techniques et d'organisation du service technique, Mr David Roudil a été amené à effectuer des heures supplémentaires qui ne peuvent pas être payées dans le cadre de son temps partiel thérapeutique. Après calcul, il ressort que ces heures équivalent aux 2.5 mois manquant en 2020.

Le conseil municipal a donc décidé à la majorité des voix d'accorder à l'adjoint technique territorial la totalité de la prime (10 voix pour, 1 abstention)

## **9 - Délibérer sur l'octroi au 1er Adjoint chargé des finances, d'une délégation de signature du maire pour l'obtention d'un certificat de signature électronique destiné au transfert de documents officiels de la mairie de Saint Paul La Coste à la Préfecture**

L'actuel certificat de signature étant au nom de Katy Erdelyi, adjoint administratif démissionnaire au 05/01/2021, il est nécessaire d'obtenir un nouveau certificat de signature électronique.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'attribution de cette délégation de signature électronique à Mme Edith Glardon, 1ère adjointe déléguée aux finances.

### **ARRETE MUNICIPAL A PRENDRE :**

#### **Délégation au Président d'Alès Agglomération des pouvoirs spéciaux de police du maire**

M Adrien Chapon a, de part sa position de Maire de St Paul la Coste, des pouvoirs spéciaux de police qui pourraient être délégués au Président d'Alès Agglomération.

Etant sur place, connaissant la commune et dans un souci de meilleure réactivité, Monsieur le Maire demande à conserver ces pouvoirs spéciaux de police.

Le conseil municipal approuve sa décision à l'unanimité

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

#### **- Pose de cinq compteurs LINKY au nom de la mairie de Saint Paul La Coste**

Rendez-vous proposé par la société PARERA le 17/12/2020

#### **- Demande formulée par les Administrés : comment se positionne la mairie concernant l'installation des compteurs LINKY?**

On n'a pas vraiment le droit de refuser le LINKY.

Il existe des boîtiers permettant de bloquer l'émission des ondes.

**- Proposition de mise en place d'un défibrillateur (Maryline Contal)**

C'est une excellente idée mais il faut faire des demandes de devis auprès de plusieurs fournisseurs et savoir à quel endroit il faudrait en placer.

**- Nouvelles adresses mails "officielles" mairie et élus**

Par souci de sécurité et de meilleure identification vis à vis des tiers, de nouvelles adresses mail officielles ont été créées pour la mairie et les élus. Elles sont en cours de diffusion.

**- Nouveau site internet de la Commune de Saint Paul La Coste**

Un nouveau site internet a été créé pour notre commune.

Il est en ligne sur <http://www.saint-paul-la-coste.eu> (eu pour europe).

Ce site comporte les rubriques suivantes :

- Accueil (Accueil, Welcome, Plan du site, Nous contacter, Crédits et mentions légales)
- Commune (Histoire, Démographie, Cartographies)
- Mairie (Horaires et contacts, L'équipe municipale, Nouvelles de Saint-Paul, Informations officielles, Bulletin municipal, Formalités administratives)
- Associations (Liste des associations, Nouvelles des associations)
- Vie pratique (Adresses utiles, Liens utiles, Documents de référence, Entreprises de Saint-Paul, Chercher avec Qwant)
- Tourisme et patrimoine (Venir à Saint-Paul, Que voir à Saint-Paul, Se loger à Saint-Paul, Se nourrir à Saint-Paul, Se soigner à Saint-Paul, Sur les sentiers de Saint-Paul, Les quatre saisons, Images de transhumance, A voir dans la région, Culture et spectacles)
- Urgences (Urgences en cours, Nos d'urgence, le PCS, Ce qu'il faut savoir sur les urgences climatiques, sanitaires, économiques et sociales, éducatives, familiales)

Un Extranet sera à la disposition des élus, des référents des projets communaux et des associations.

Un fichier d'aide qui présente les diverses fonctionnalités du site est accessible à partir de la plupart des pages (lien en bas à droite de l'écran).

Un site web vit. Ce site va donc s'enrichir au fil des semaines.

La fonctionnalité "Nous contacter", en sélectionnant le thème "INFO", permet à chacun de part de ses remarques, commentaires, suggestions et propositions de contenus.

**- Prolongation du temps partiel (60% soit 20h/semaine) thérapeutique de David Roudil, adjoint technique territorial à compter du 28/11/2020 (3 mois)**

M David Roudil demande une prolongation de son temps partiel thérapeutique qui passe à 60% d'un temps plein au lieu de 50% pour une durée de 3 mois, lui permettant d'une part une future reprise dans les meilleures conditions et d'autre part d'effectuer les mêmes horaires que les deux autres adjoints techniques.

**- Congés annuels de Katy Erdelyi, adjoint administratif**

Information sur les dates du solde des congés à prendre jusqu'à son départ.

**- Déclaration officielle (visa de la préfecture) de la vacance du poste occupé par Katy ERDELYI, adjoint administratif.**

L'emploi d'adjoint administratif Catégorie C été déclaré vacant à compter du 05/01/2021

**- Journal municipal de décembre 2020**

En cours de rédaction. Encore quelques articles à écrire.

**- Cadeaux aux enfants et colis aux personnes de plus 65 ans.**

Cette année, pas de Noël des enfants ni de repas des aînés en « présentiel ».

Pour les aînés, le conseil mnicipal décide à l'unanimité un colis par ayant droit (à partir de 65 ans).

Pour les enfants, seront concernés par un cadeau les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans (5ème).

**- Problème concernant la prolifération des sangliers (plainte d'un Administré).**

**Présence de nids de frelons asiatiques.**

Concernant les sangliers, un administré est venu se plaindre des dégâts faits par les sangliers sur la propriété familiale. Il lui a été précisé que la commune ne pouvant rien faire. Seuls les chasseurs pourraient clôturer mais à la condition que leurs terrains soient signés à la société de chasse ce qui n'est pas le cas.

Concernant les nids de frelons asiatiques nous allons entamer une recherche sur les possibilités d'action.

**Monsieur le Maire lève la séance à 21H30**

Pour nous, Mairie de la commune de Saint Paul la Coste

Pour être affiché le 04/12/2020 à la porte de la Mairie conformément à l'article L.2121-25 du Code des Collectivités Territoriales

A Saint Paul la Coste le 02/12/2020